

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article789>

# **A propos de la promotion des ITA à l'Inserm**

- Sections nationales - Ingénieurs - Vie de la section -

Date de mise en ligne : novembre 2002

---

**Site des sections syndicales du SNCS-FSU**

---

**Par Josette Pastor, section Midi-Pyrénées**

**Publié dans la VRS 350 bis , novembre 2002**

Bien que « j'appartiens » à l'INSERM, je souhaiterais faire une contribution, dont je crois qu'elle va au-delà de l'INSERM.

Concernant les promotions, le futur, tel qu'il est dessiné par les nouvelles décisions concernant les ITA est : « vers une promotion des postes, pas des personnes ».

L'évaluation à double détente est destinée sans aucun doute à déterminer

1) le poste le plus utile dans l'Unité,

2) et qui est le plus en accord avec la politique régionale de l'INSERM. Seuls auront une chance, ceux qui correspondront au besoin du moment, quelles que soient leurs qualités par ailleurs.

L'harmonisation inter-EPST et la volonté de gestion régionale vont vers quelque chose qui se dessine depuis environ 10 ans, c'est à dire la mutualisation régionale des personnels des EPST et de l'Université. Compte tenu de l'état actuel de pénurie en personnel ITA et de la très probable décline des recrutements dans la Fonction Publique (pour satisfaire les sacro-saints critères européens et diminuer les charges de l'Etat), le redéploiement est en perspective.

Nous irons donc « de la promotion des postes à la promotion vers les postes », puisque la seule chance sera le concours. Cela aura de plus l'avantage (pour les gestionnaires des ressources humaines) de ramener notre mode de promotion dans le cadre général de la Fonction Publique.